

# Le **Journal**

**DE SAINT-DENIS-LÈS-BOURG**

## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

*Protégeons la nature  
Économisons l'énergie*



Numéro #114

Juin 2021

## SOMMAIRE

# 04



### VITE LU

Les élections, informations citoyennes & aides CCAS

# 06



### DOSSIER

Trame noire & extinction de l'éclairage public

# 08



### PROJETS

Pistes cyclables & modes doux

# 10



### VIE LOCALE & ASSOCIATIONS

Toujours à vos côtés, malgré le contexte

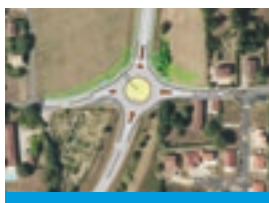
# 12



### CADRE DE VIE

Préserveons notre cadre de vie : respectons les règles !

# 13



### TRAVAUX

Rond-point et feux tricolores

# 14



### CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

CME-CMJ & PEL

# 15



### MÉDIATHÈQUE

Agenda des animations

# 16



### RETOUR EN IMAGES

**Le journal**

Journal d'information municipale édité par la Mairie de Saint-Denis-lès-Bourg, consultable sur le site de la commune

[www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)



Directrice de la publication : Lydie Chaudet

Rédaction : Gwenaëlle Le Goff-Viard

Mise en page : Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse)

Impression : Imprimerie Comimpress - Tirage : 2900 ex.

Crédits photographiques : mairie de Saint-Denis-lès-Bourg, associations, photos libres de droits Adobe Stock, Freepik

**IMPRIM'VERT®**

Ce bulletin est imprimé sur du papier recyclé certifié 100% PEFC

Papier issu de forêts gérées durablement



# ÉDITORIAL

Un an après les élections municipales, il est sûrement encore un peu tôt pour dresser un premier bilan de notre action compte tenu du contexte inédit que nous subissons tous depuis un an, mais aussi parce que le renouvellement d'une équipe municipale, même si elle s'inscrit dans une continuité de l'action publique, est l'occasion d'évaluer et de faire évoluer nos projets et réalisations.

En matière de communication, le premier numéro de la nouvelle formule du bulletin municipal, mais aussi la mise en service de l'application panneau pocket marquent une évolution du style éditorial travaillé par la commission communication. En complément, nous sommes impatients de pouvoir pleinement reprendre les rencontres avec vous, que ce soit pour aborder vos besoins au quotidien dans les quartiers ou pour construire ensemble les projets d'aménagement pour l'allée des sports qui a fini sa transformation ou pour la requalification du chemin des grandes Cadalles dont les travaux débutent enfin. C'est le sens de la démarche d'implication citoyenne que nous intégrons aussi à l'élaboration du nouveau plan éducatif local (PEL), au projet culturel ou encore par la concertation de tous les utilisateurs de la salle des fêtes.

En matière de travaux, la requalification des voiries reste un poste important. La sécurisation des carrefours des Oures et de Mermoz sur la rocade progresse et reste à nos yeux, plus que jamais, une priorité. Ils sont à articuler avec des investissements pour les voiries de quartiers, mais aussi pour les chemins ruraux. Aux questions de sécurité, d'accessibilité et de mobilité,



nous y ajoutons également d'autres thématiques qui ne sont pas nouvelles, mais dont nous faisons plus que jamais nos priorités : développement des pistes cyclables, préservation de la biodiversité, économie d'énergie. Chaque fois, nous recherchons la cohérence entre les trames viaire, urbaine, verte pour structurer l'aménagement de la commune, mais aussi un principe de sobriété foncière, énergétique ou encore économique qui s'impose à nous avec force.

Cette nouvelle formule du bulletin municipal évoluera encore probablement avec le temps et grâce à vos retours. Elle permet de garder le lien avec vous-même si rien ne remplacera le contact direct. Nous préparons, tout comme plusieurs associations, le retour progressif à la vie normale que nous espérons pour cet été. Il sera bien sûr conditionné par l'évolution de la situation sanitaire. En attendant de pouvoir de nouveau partager avec vous des moments de convivialité qui font le sel de notre vie locale, nous vous souhaitons pleine santé et bon courage pour en finir avec ce confinement qui n'a que trop duré !



GUILLAUME FAUVET, MAIRE



Nouvellement élue au sein de la municipalité, j'ai eu à cœur d'organiser l'évolution du bulletin municipal dans son format et son dynamisme. En effet, l'ensemble des élus de la commission communication a participé au « relooking » de votre journal, en prenant en compte vos réflexions et vos idées.

**Nous vous souhaitons alors une bonne lecture : que ce nouveau bulletin vous permette de découvrir avec plaisir ce qui se vit dans notre commune !**

**LYDIE CHAUDET**

Adjointe déléguée à la communication

# VITE LU

## ► IMPLICATION CITOYENNE

### Les élus à votre écoute

Respectueux de leurs engagements, les élus mettent en place des rencontres de quartiers afin de vous donner la parole. C'est un temps de partage, de rencontre et de convivialité.

#### En pratique :

- Vous recevrez une invitation par courrier 15 jours avant notre passage
- Information diffusée sur les réseaux sociaux et par voie de presse
- Les rencontres ont lieu le samedi matin et sont suivies d'un verre de l'amitié

**À noter : en raison des conditions sanitaires, ces rencontres seront programmées ultérieurement.**



## ► ÉLÉCTIONS & ASSESSEURS

### Les dates ont changé

Les élections régionales et départementales auront lieu en même temps les dimanches 20 et 27 juin 2021.

## ► NOUVEAU COLLABORATEUR

### Ludovic Bressieux

Ludovic est notre nouveau directeur du pôle technique, logistique et sécurité depuis le 22 février.





► BIODIVERSITÉ

## Nombre de mares

160 mares ont été recensées à Saint-Denis-lès-Bourg au premier trimestre 2021 par des étudiants en 3<sup>e</sup> année de Bachelor en gestion et valorisation naturaliste. L'objectif est de faire un inventaire des mares, mais également un diagnostic de ces milieux aquatiques riches en biodiversité (faune et flore) afin de permettre la réhabilitation des zones humides. À ce titre, la commune s'inscrit au marathon de la biodiversité lancé par la CA3B\* en 2022.

> L'INFO EN PLUS <

**50 % des mares ont disparu depuis 1950.**

► INFORMATIONS CITOYENNES

## Panneau Pocket

Retrouvez instantanément toutes les informations de votre commune (animations, activités...) sur Panneau Pocket.

**Application à télécharger sur votre Smartphone.**



► CCAS

## Des aides pour tous

### Nouveautés pour la rentrée

En début de mandat, les membres du CCAS ont souhaité revoir les dispositifs d'accompagnement des personnes qui en ont besoin afin de proposer de nouvelles prestations en complément des aides existantes.

- Prise en charge de votre licence sportive ou de votre adhésion culturelle jusqu'à 50 % dans la limite de 300 €
- Aide de 100 € pour l'acquisition d'un ordinateur reconditionné
- Aide de 50 % pour la location d'un vélo électrique auprès de la station CA3B\*
- Et toujours : aide au permis de conduire et au BAFA  
(Selon conditions et revenu fiscal de référence.)



**CONTACT**

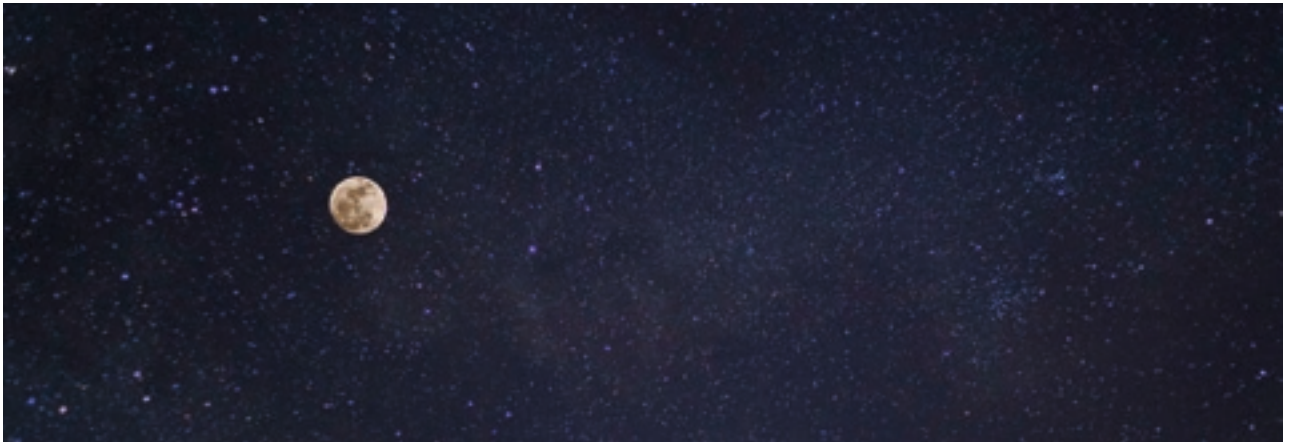
**04 74 24 45 56 - 04 74 24 24 64**  
**mairie@stdenislesbourg.fr**

\*CA3B: Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

## DOSSIER

# TRAME NOIRE : RAVIVONS LA NUIT !

*Les bénéfices de l'extinction de l'éclairage public*



Longtemps considéré comme un progrès, l'éclairage public apparaît aujourd'hui comme une pollution lumineuse. Différentes études montrent que sa diminution apporte des bienfaits.

**E**n signant le pacte pour la transition, la commune s'est engagée dans une démarche active en faveur de la préservation de l'environnement. Ainsi, une réflexion a été menée par un groupe de travail et a mis en évidence le fait qu'éteindre l'éclairage public la nuit permet de réaliser des économies en consommation d'énergie, mais également sur la durée de vie des matériels ainsi que pour la maintenance de ces deniers.

**Outre l'aspect financier, l'extinction de l'éclairage public procure de nombreux autres bénéfices.**

### > L'INFO EN PLUS <

#### Première phase :

- Démarrage : 29 mars
- 14 armoires de commande électrique
- Horaires : de 23 h à 5 h



- 95 % des papillons sont nocturnes
- 99 % des Européens ont perdu le contact visuel avec la Voie lactée

## DES IMPACTS POSITIFS NON NÉGLIGEABLES

### ► BIEN-ÊTRE DES HUMAINS

Respecter le cycle biologique des êtres humains, c'est respecter le besoin de l'alternance jour/nuit. Éteindre l'éclairage public la nuit favorise la resynchronisation du système circadien ce qui apporte de nombreux bienfaits : meilleur sommeil, stimulation des défenses immunitaires, régulation de l'humeur...

### ► BIODIVERSITÉ

Tout comme nous, les animaux et les végétaux ont besoin de cette alternance jour/nuit. L'éclairage nocturne engendre une perte d'habitats naturels, une fragmentation accrue et une mortalité directe pour les espèces vivant la nuit, ce qui menace la biodiversité. En effet, presque un tiers des vertébrés et environ deux tiers des invertébrés sont totalement ou partiellement nocturnes.

La démarche de Trame noire consiste à préserver et à remettre en bon état les continuités écologiques nocturnes. Ce qui rejoint le concept de réservoirs et de corridors écologiques, ensemble appelé trame verte et bleue en France.

### ► SÉCURITÉ DES HABITANTS

#### **La croyance que l'éclairage public sécurise est erronée et non fondée sur la réalité :**

- La plupart des délits ont lieu le jour et non la nuit
- Un rôdeur est plus facilement visible avec sa lampe dans un environnement éteint que dans une zone éclairée
- Les zones éclairées peuvent être propices à des rassemblements bruyants
- Un éclairage à la demande, non éblouissant peut être une solution dans certains cas

### ► SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La suppression de l'éclairage réduit la vitesse des automobilistes et les risques d'accident.

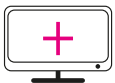
Certains points stratégiques peuvent cependant rester éclairés à l'aide de moyens non agressifs (dispositifs réfléchissants, éclairage dosé).



#### > L'INFO EN PLUS <

Après consultation du SIEA\*, la municipalité a pu déterminer que 10 armoires de commande de l'éclairage public étaient programmables dès à présent. Le remplacement de l'horloge a été nécessaire pour 4 autres armoires, pour un coût de 3 500 €. Cette opération, qui ne concerne pas les routes principales, est menée dans certains quartiers. Les travaux nécessaires à la pérennisation de cette démarche seront portés au budget de 2022.

**\*SIEA : Syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain**



**POUR EN SAVOIR PLUS**

**Rendez-vous sur notre site internet : [stdenislesbourg.fr](http://stdenislesbourg.fr)**

## PROJETS

# PISTES CYCLABLES & MODES DOUX

Dans le cadre de la transition écologique, un groupe de travail s'est mis en place au dernier trimestre 2020 afin de réfléchir au maillage des voies à destination des cyclistes.





## ► RECENSER TOUTES LES PISTES CYCLABLES

Le groupe de travail est composé de cinq membres du conseil municipal. L'an passé, ils s'étaient donné pour mission de recenser toutes les pistes cyclables existant à Saint-Denis-lès-Bourg. À l'issue de cet état des lieux, un tracé des nouvelles pistes à créer est en cours de réalisation. Son objectif est d'assurer la continuité du réseau. En effet, le réseau cyclable doit pouvoir s'adapter à tous les usages, que ce soit pour accompagner ses enfants à l'école, aller faire ses courses ou se rendre sur son lieu de travail, sachant que beaucoup d'habitants de la commune travaillent à Bourg-en-Bresse, par exemple.

**Il est donc important que les nouveaux tracés prennent en compte les différents itinéraires ou encore les possibilités de stationnement.**



## ► JONCTION À VENIR

En lien avec la CA3B, le Département et les communes voisines, des voies cyclables sur les importantes routes départementales sont à l'étude. La RD 936, avenue de Trévoux, est concernée par ces aménagements à venir. Cela permettra de relier Saint-Denis-lès-Bourg à Corgenon, en passant par Saint-Rémy.

Une voie cyclable sera donc réalisée sur les trottoirs au nord de l'avenue de Trévoux. Une fois arrivé au bief, un passage protégé sera créé et les cyclistes pourront ainsi changer de côté de circulation. Ensuite, de Saint-Rémy à Corgenon, le tracé de la voie cyclable peut se deviner aisément puisqu'il suivra celui de l'ancienne voie ferrée.

### > ZOOM <

Pour réaliser la cartographie des voies cyclables, il est important de prendre en compte les différents usages possibles. En effet, lorsqu'on est avec ses enfants qu'on accompagne à l'école, on n'a pas nécessairement besoin du même aménagement que lorsqu'on se rend au travail, seul sur son vélo électrique, pouvant rouler jusqu'à 25 km/h...

Il est donc primordial d'avoir un maillage cohérent sur notre territoire, avec les équipements adéquats. Saint-Denis-lès-Bourg va d'ailleurs travailler en collaboration avec Bourg-en-Bresse et Péronnas afin que toutes les pistes cyclables de ces communes se raccordent entre elles, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque chacun a élaboré ses tracés dans son coin...

D'autre part, la municipalité entend développer la mise en place systématique de voies centrales banalisées (comme dans la rue de la Charpine), ce qui est d'ores et déjà le cas dès que des travaux de réfection sont entrepris.

### > L'INFO EN PLUS <

De même, sur la D117 (ou avenue de Bresse), la municipalité a commencé à élaborer un projet afin de relier par voie cyclable le rond-point de Challandré au giratoire du Foirail. Et par la suite, cette piste devrait aller jusqu'au rond-point de la Fruitière.



**POUR EN SAVOIR PLUS**  
Rendez-vous sur notre site  
internet : [stdenislesbourg.fr](http://stdenislesbourg.fr)

## VIE LOCALE & ASSOCIATIONS

# TOUJOURS À VOS CÔTÉS, MALGRÉ LE CONTEXTE

La Commission vie locale soutient les projets associatifs et les initiatives. Avec le Comité des fêtes, elle travaille actuellement sur l'aspect logistique des événements afin d'en faciliter l'organisation.



C'est un habitant qui a émis l'idée que les transformateurs électriques pouvaient devenir des supports artistiques tout en s'intégrant dans leur environnement.

Ainsi, chaque année, deux postes seront repeints et décorés.

Deux artistes locaux travailleront en collaboration avec Pôle Pyramide, les enfants et les habitants des quartiers concernés durant une semaine.



Eric Martelat dessinateur



Anne-Isabelle Ginisti artiste





## ► L'ADMR A CHANGÉ D'ADRESSE

Depuis le 9 décembre dernier, l'ADMR est installée au 83 rue de la tour, à Saint-Denis-lès-Bourg.

**L'association compte 45 salariés et intervient tous les mois auprès de 300 clients dans 12 communes :**

- Ménage
- Accompagnement de personnes âgées, fragilisées, en situation de handicap
- Garde d'enfants
- Courses

## ► BOUCHONS SOLIDAIRES POUR LA VIE

Les collectes de bouchons en plastique se poursuivent, malgré la crise. En deux mois, deux livraisons ont pu être effectuées pour un total de 6 500 kg. Les bénévoles de l'association se réunissent les mardis et jeudis après-midi pour trier les bouchons récoltés.

### Recherche

L'association aurait besoin de palettes pour ses livraisons.

👉 **Contact : Madame Bizet – 07 87 74 69 52**



À SAINT-DENIS-LÈS-BOURG, CULTIVONS LES TALENTS!

**Ce slogan de la vie locale a été choisi avec 80 % des votes (sur une centaine au total).**



## ► PÔLE PYRAMIDE

Projet estival de Pôle Pyramide

Le projet **#Summer2021** est porté par un groupe d'habitants et le centre social Pôle Pyramide. Durant les trois premières semaines du mois de juillet, le jardin de la cure va devenir le centre d'un « mini-festival ». Ainsi, seront proposés des spectacles, des concerts, des barbecues partagés... Ce sera également l'occasion pour les associations locales de présenter et faire découvrir leurs activités à la population au travers d'initiations et de représentations. Cet événement est gratuit et ouvert à tous.

👉 **Contact : 04 74 22 42 65**  
**contact@polepyramide.fr**

## CADRE DE VIE

# PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE : RESPECTONS LES RÈGLES !



### ► BRUIT : ATTENTION AUX HORAIRES

**Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des matériels bruyants ne sont autorisés que :**

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

### ► DÉJECTIONS CANINES ET DIVAGATION

Les chiens ont des besoins naturels et c'est aux maîtres de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines.

**Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.**

#### Rappel

Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics.

Il est interdit de laisser divaguer son chien (considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance de son maître).



### ► BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets biodégradables de jardin dits « déchets verts » (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage...) doivent être déposés en déchetterie, compostés, utilisés en paillage ou en compost individuel.

**Le brûlage des déchets verts est totalement interdit quelle que soit la période de l'année.**

### ► AMBROISIE

L'élimination des plants d'ambroisie doit se faire avant la pollinisation, pour éviter les émissions de pollen et l'impact sur les populations et impérativement avant le début de la grenaison : arrachage, fauche, broyage, travail du sol... Protégé avec des lunettes et des gants, chacun peut agir pour empêcher son développement.

**La destruction de l'ambroisie doit se faire avant le 15 août.**



## TRAVAUX



### ► ROND-POINT RUE MERMOZ

**Le carrefour entre la rue Jean Mermoz et la RD 117 (rocade ouest) est un point névralgique pour la circulation et sa traversée s'avère dangereuse.**

Aussi, afin de le sécuriser, mais également d'améliorer la desserte des zones urbaines, tout en prenant en compte les déplacements cyclables, la création d'un giratoire à 4 branches va être réalisé.

Le chef de projet a été nommé par le Département.

L'étude complète du projet se fera en 2021.

Les travaux devraient être réalisés entre avril et juillet 2022.

Le financement de cette opération sera réparti comme suit :

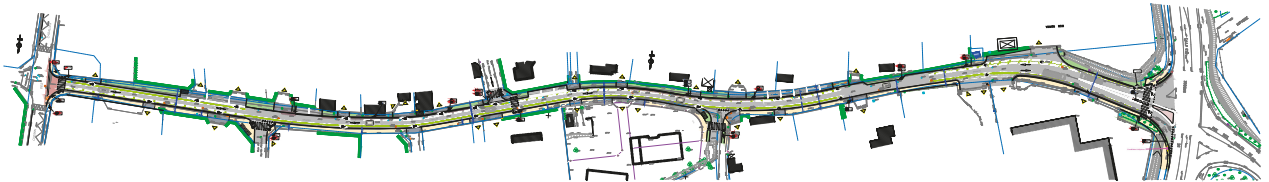
- 50 % pour le Département
- 30 % pour la CA3B
- 10 % respectivement pour les communes de Péronnas et de Saint-Denis-lès-Bourg

### ► AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES GRANDES CADALLES

**Les travaux de réfection ont débuté le 26 avril. Ils dureront 14 semaines.**

Comme pour l'ensemble des rues de la commune qui ont connu ce type de travaux, deux pistes cyclables vont être créées avec la mise en place d'une CVCB (chaussée à voie centrale banalisée).

La CVCB permet de prendre en compte les cyclistes dans les cas rares où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels. D'autre part, il est à noter que désormais, les  $\frac{3}{4}$  de la rue seront à sens unique.



#### > ZOOM <

La CA3B a mis en place le 7 avril des feux tricolores au croisement du chemin des Oures et de la rocade, afin de sécuriser la circulation durant la période de travaux.

La municipalité souhaite que cet aménagement devienne définitif à l'issue des 18 mois de travaux. En effet, ce croisement est dangereux, notamment lorsqu'on vient du chemin des Oures et qu'on souhaite s'engager sur la rocade. De plus, à la fin des travaux, l'entreprise de transport, Jacky Perrenot, partenaire de Nexans, sera installée dans ses nouveaux locaux, et ses camions devront, à leur tour, pouvoir s'engager sur la rocade en toute sécurité.



## CONSEILS MUNICIPAUX D'ENFANTS & DE JEUNES

### ► CME & CMJ

La commission biodiversité a posé deux nichoirs dans le patio de l'école du Village.

À la suite de son intervention au sein de la commission, Jean-Luc Bernard, conseiller municipal, a fabriqué et offert une mangeoire à oiseaux à chacun des jeunes conseillers. Entre fin mars et début avril, la commission sociale a organisé une collecte de jouets pour l'association EcoCitoY'Ain auprès des écoles, de Pôle Pyramide et de la mairie.



### ► SEMAINE DE LA CITOYENNETÉ & DE LA SOLIDARITÉ

Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté, un ramassage des déchets a été effectué vendredi 2 avril avec le collègue Yvon Morandat. Les élèves, encadrés par des enseignants, des agents de la commune et des élus, ont participé au ramassage des déchets avec beaucoup d'intérêt. Samedi 3 avril, ce sont les jeunes élus du CME et du CMJ, ainsi que de nombreux habitants et élus adultes, qui ont poursuivi le travail entamé la veille par les collégiens.



**La municipalité est heureuse d'avoir pu compter sur l'investissement de chacun et espère éveiller également la conscience des plus jeunes dans cet engagement.**

*Merci à tout le monde.*

#### > AGENDA <

Le CME fêtera ses 25 ans au mois de juin. Tous les anciens du CME et du CMJ sont chaleureusement invités. Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire en envoyant un mail à la mairie.



**POUR EN SAVOIR PLUS**  
Rendez-vous sur notre site  
internet : [stdenislesbourg.fr](http://stdenislesbourg.fr)

### ► LA SENSIBILISATION DES JEUNES

Le projet éducatif local (PEL), porté par la Commission enfance-jeunesse, arrivait à échéance cette année. Ce document a donc été renouvelé afin de poursuivre la politique éducative menée par la commune tout en fédérant l'ensemble des partenaires et intervenants.

**Quatre ateliers ont été mis en place afin de travailler sur les thématiques transversales suivantes, qui désormais, ne sont plus définies uniquement en fonction des différentes tranches d'âge :**

- Parcours et rythme des enfants/des jeunes
- Environnement citoyen des enfants/des jeunes et connaissance du territoire
- Transition écologique et développement durable (biodiversité, modes de circulation doux...)
- Numérique (réseaux sociaux, cyber harcèlement...)

# MÉDIATHÈQUE

## AGENDA DES ANIMATIONS *(sous réserve)*

### ► Exposition & dédicaces de l'illustrateur Christian Offroy

Depuis le 18 mai, l'illustrateur Christian Offroy expose ses œuvres et il sera présent pour une séance de dédicaces vendredi 4 juin de 16 h 30 à 18 h 30 à la médiathèque. Il animera également deux ateliers auprès de classes de CE1/CE2.



### ► Contes en couleurs

Par Delphine Debieesse  
Samedi 29 mai et samedi 12 juin

### ► Marathon du jeu

En partenariat avec la ludothèque de Bourg, un marathon du jeu sera organisé au mois de juin.

### ► Partir en livre cette année

Ce sera 4 dates et 4 lieux différents. Des histoires et une balade contée sont au programme.

### ► Cinéma

Le ciné plein air aura lieu mardi 31 août. Surveillez Facebook pour choisir votre film préféré !

### ► Infos diverses

Les horaires d'ouverture restent les mêmes (sauf contraintes sanitaires). La médiathèque sera fermée les samedis du mois d'août.

### ► Renseignements et inscriptions

**Médiathèque L'Odysée**

**04 74 24 45 43**

**Mail : [mediatheque@stdenislesbourg.fr](mailto:mediatheque@stdenislesbourg.fr)**

**Site : [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)**

**Page Facebook Mairie**

**Panneau Pocket**



## COUPS DE CŒUR PAR FABIENNE ET CORINNE



DVD

### LES FIGURES DE L'OMBRE DE THÉODORE MELFI

Un beau portrait de femmes, scientifiques pour la NASA, dans un milieu masculin et dans l'Amérique ségrégationniste !



Roman jeunesse

### LE RUBAN ROUGE DE LUCY J. ADLINGTON

Le destin de 4 adolescentes dans un camp de concentration. La couture et l'amitié seront leur issue de secours.

# RETOUR EN IMAGES



1

24 avril : réunion de quartier de la rue des myosotis

2

Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962

3

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

4

7 février : Journée des professionnels du Judo à Saint-Denis Dojo

5

3 avril : Semaine de la citoyenneté et de la solidarité

